

MASTER

Mention : Psychologie

Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION
<ul style="list-style-type: none"> - Analyse de la demande d'intervention du psychologue - Evaluation diagnostique et intervention psychologique - Accompagnement, intervention auprès d'individus et de groupe - Participation à d'une démarche de recherche en psychologie - Participation à la formation des psychologues (cours, accueil de stagiaires) 	<p><i>Compétences transversales</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention - Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine - Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale - Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines - Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines - Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux - Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation - Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation - Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère - Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles - Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe - Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif 	<p>Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés. Chaque ensemble d'enseignements à une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de Master, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 120 crédits ECTS au-delà du grade de licence.</p>

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION
	<ul style="list-style-type: none"> - Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité - Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité sociale et environnementale - Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles <p><i>Compétences spécifiques</i></p> <p>Assurer une veille scientifique sur les concepts et les théories de la psychologie pour construire le raisonnement et faire le choix pertinent et actualisé des interventions</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maîtriser la littérature scientifique et les modèles pertinents par rapport à son champ d'activité. - Référer les connaissances théoriques aux situations-problèmes rencontrées sur le terrain - Identifier, sélectionner, synthétiser, et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet. - Se tenir à jour sur l'actualité des modalités et techniques d'intervention psychologiques et leur efficacité <p>Etablir un diagnostic psychologique en respectant le code de déontologie des psychologues</p> <ul style="list-style-type: none"> - Analyser la demande, en proposer une reformulation ou la co-construire avec les demandeurs en fonction des besoins mis à jour et des objectifs visés - Conduire un entretien (individuel ou en groupe), une anamnèse - Utiliser des méthodes et des outils d'investigation adaptés à la situation et au(x) public(s) : observations, entretiens, tests psychologiques... - Chercher des informations complémentaires (par observation, enquête, expérimentation...) - Analyser, mettre en lien et interpréter les informations recueillies - Établir un diagnostic permettant l'élaboration de propositions d'intervention en psychologie fondées théoriquement <p>Proposer et mettre en place une intervention psychologique en respectant le code de déontologie des psychologues</p> <ul style="list-style-type: none"> - Elaborer et concevoir une intervention ciblée et adaptée (objectifs, modalités...) - Mettre en place une intervention (conseil, orientation, prévention, soin, formation...) 	

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION
	<ul style="list-style-type: none"> - Evaluer le bénéfice de l'intervention et réajuster, le cas échéant Evaluer, analyser et interroger sa pratique en respectant le code de déontologie des psychologues - Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité des situations - Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité, en respect des évolutions de la réglementation - Inscrire son activité dans le respect des règles juridiques, déontologiques et éthiques de la profession de psychologue (code de déontologie des psychologues) - Interroger sa pratique dans le cadre de participation à des groupes de travail, de pilotage ou d'analyse des pratiques Se positionner (par rapport à l'équipe, l'institution, le réseau de partenaires) et tenir compte du cadre en respectant le code de déontologie des psychologues - Se positionner professionnellement dans une équipe pluridisciplinaire et situer son rôle par rapport aux autres intervenants du secteur d'exercice (santé, social, éducation, travail, justice, ...). - Identifier les différents partenaires et s'inscrire dans les réseaux intervenant dans la prise en charge - Inscrire son activité dans le respect des cadres institutionnels : contribuer au projet de service, au projet d'établissement - Analyser les politiques sociales et leur répercussion sur les pratiques professionnelles - Appréhender l'environnement juridique qui régit le monde du travail Mettre en place une activité de communication dans le cadre professionnel en respectant le code de déontologie des psychologues - Adapter la communication aux destinataires et aux situations (résultats d'évaluation, pratiques mises en place, résultats observés) - Justifier les choix professionnels, l'usage des outils choisis ou les pratiques mises en place. Réaliser une activité de recherche et de production scientifique en psychologie en respectant le code de déontologie des psychologues. - Participer à la mise en œuvre de travaux de recherche - Elaborer, mettre en place et conduire une recherche scientifique en psychologie - Réaliser une revue de la littérature scientifique - Réaliser des analyses quantitatives et qualitatives des données - Présenter les résultats d'une recherche (orale et écrite) selon les normes de la discipline (APA) 	

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION
	<p>- Participer au rayonnement et à la diffusion des travaux de recherche (séminaires, conférences, publications)</p> <p><i>Dans certains établissements, d'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celles proposées dans le cadre de la mention au niveau national. Pour en savoir plus se reporter au site de l'établissement.</i></p>	